



Comité Local de Suivi PSN

Hémicycle Younoussa BAMANA

21 janvier 2026

Ordre du jour

I. Le modèle de fonctionnement de la nouvelle PAC 2023-2027

1. Le PSN
2. La déclinaison locale du PSN
3. Le DSGC

II. Etat d'avancement du PSN à Mayotte

1. Calendrier prévisionnel des ouvertures des dispositifs
2. Bilan des interventions au 19 janv 2026

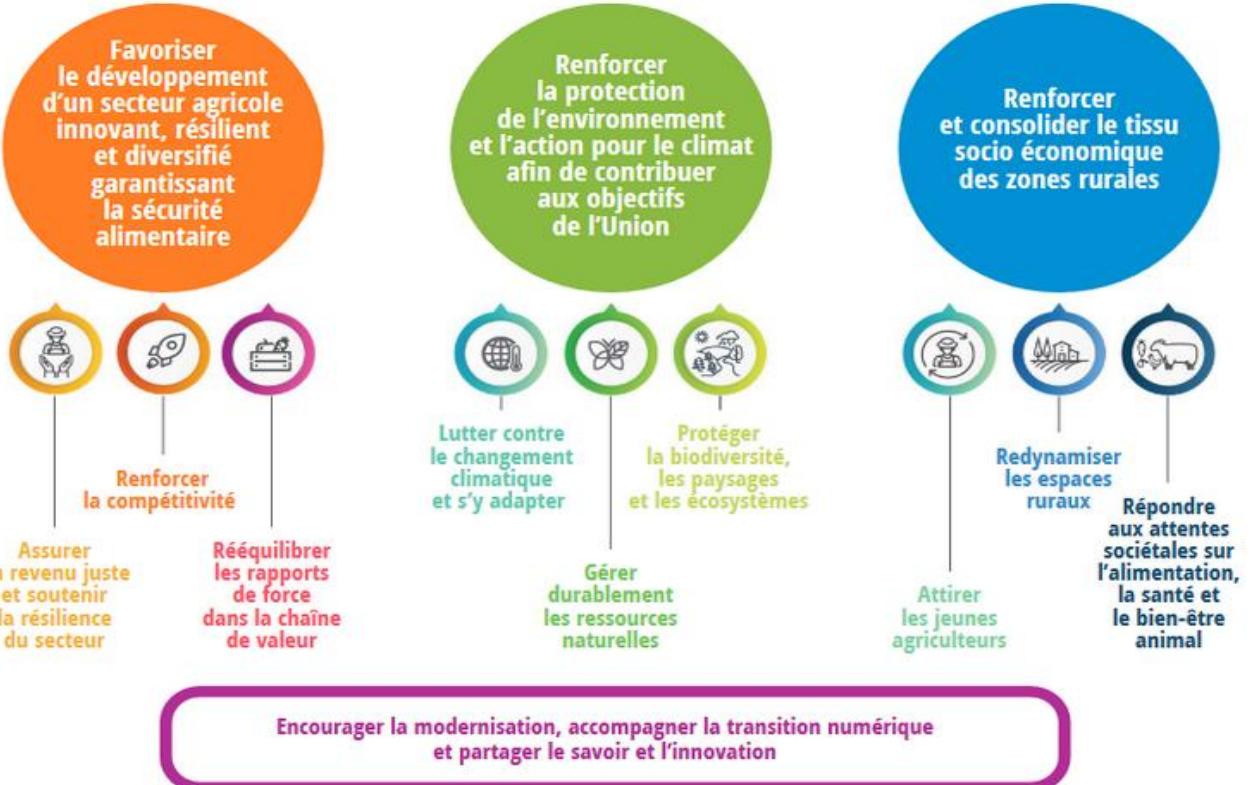
▶ III. Validation modalités et des critères de sélection



I/ Le modèle de fonctionnement de la nouvelle PAC 23-27

1/ Le Plan stratégique National

- Le Plan Stratégique National (PSN) : précise pour chaque Etat membre les interventions et les modalités de mise en œuvre opérationnelle des aides PAC (1^{er} et 2nd pilier)
- PSN français, approuvé le 31 août 2022, cible 120 interventions pour un budget total de 45 milliards d'euros.

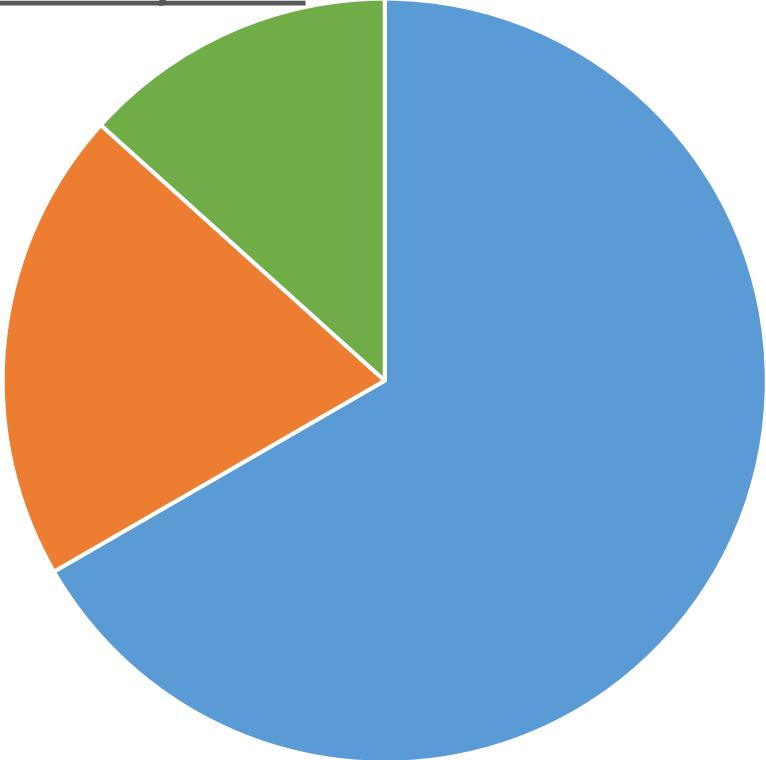


2/ La déclinaison locale du PSN

> 15 fiches interventions retenues pour Mayotte

Priorités des objectifs stratégiques PSN Mayotte

- Souveraineté alimentaire
- Préservation de la Biodiversité
- Développement des territoires ruraux



2/ La déclinaison locale du PSN

> tab de correspondance PSN-PDR part 1

Interventions	Correspondance TO 14-22
73.01 - Investissements agricoles productifs on farm	4.1.1 : Modernisation des exploitations agricoles et de leurs groupements
73.17 - Investissements productifs on farm dédiés aux JA	4.1.1 : Spécifique JA
73.03 - Soutien aux activités économiques non agricoles : IAA +	4.2.1 : investissements en faveur de la transformation et la commercialisation de produits agricoles
73.07 - Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles sur les territoires	4.3.1 : Accessibilité et gestion durable de l'eau agricole
75.01 - Aides à l'installation de jeunes agriculteur	6.1.1 : DJA
75.04 - Solde DJA RDR3	Reliquat programme 14-22
75.05 - Aide à l'installation du nouvel agriculteur	6.3.1 : Aide au démarrage des petites exploitations
77.6 – Autres formes ou projets de coopération	16.4.1 : Approches collectives sur des projets de structuration des filières agricoles
	16.1.1 : Projets d'Innovation et de Transfert Agricole et mise en œuvre par les GO PEI
	16.2.1 : Observatoire parcellaire agricole
	16.5.1 : Approches collectives en faveur des projets environnementaux
77.07 - Soutien aux projets pilotes, développement de nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les RUP françaises	16.1.1 : Projets d'Innovation et de Transfert Agricole et mise en œuvre par les groupes opérationnels du PEI
78.01 - Accès à la formation, au conseil ; actions de diffusion et échanges de connaissances et d'informations	1.1.1 : Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture, sylviculture et activité des PME en zone rurale
	1.2.1 : Actions d'information et projets de démonstration
	2.1.1 : Accompagnement technico-économique des exploitations agricoles
	2.1.2 : Réalisation et suivi des plans de développement des exploitations
	2.1.3 : Diagnostic agro-environnemental
	2.3.1 : Formation des conseillers agricoles

2/ La déclinaison locale du PSN

> tab de correspondance PSN-PDR part 2

Interventions	Correspondance TO 14-22
70.31 - Engagement de gestion - PRM	10.1.5 Conservation de la race locale "zébu mahorais"
73.2 - Investissements agricoles non productifs	10.1.2 Maintien de haies et/ou d'une bande de végétation boisée en bordure de cours d'eau 4.4.1 Investissements non productifs et investissements liés à la réalisation d'objectifs agro-environnementaux et climatiques
73.4 - Préservation et restauration du patrimoine naturel et forestier dont N2000	7.1.1 : Plan de gestion et de protection des espaces forestiers et autres espaces naturels 7.5.1 Aménagements touristiques pour l'accueil du public en zones forestières et autres zones naturelles 7.6.1 Préservation et restauration du patrimoine naturel 8.1.1 Mise en place et entretien de surfaces boisées
73.5- Services de bases dans les zones rurales	4.3.2 : Renforcement et amélioration de la voirie rurale à vocation agricole et forestière 4.3.4 : Investissements en faveur des infrastructures d'aménagement du foncier agricole 7.2.1 Investissements dans la gestion des eaux pluviales et la sécurisation des voiries 7.4.1 : Services de base et équipements collectifs dans les zones rurales
77.5 - LEADER	19.1.1 Kit de démarrage 19.2.1 Aide à la mise en œuvre des opérations dans les stratégies locales de Développement 19.3.1 Préparation et mise en œuvre des actions de coopération des GAL 19.4.1 Soutien aux frais de fonctionnement et d'animation des stratégies locales de développement

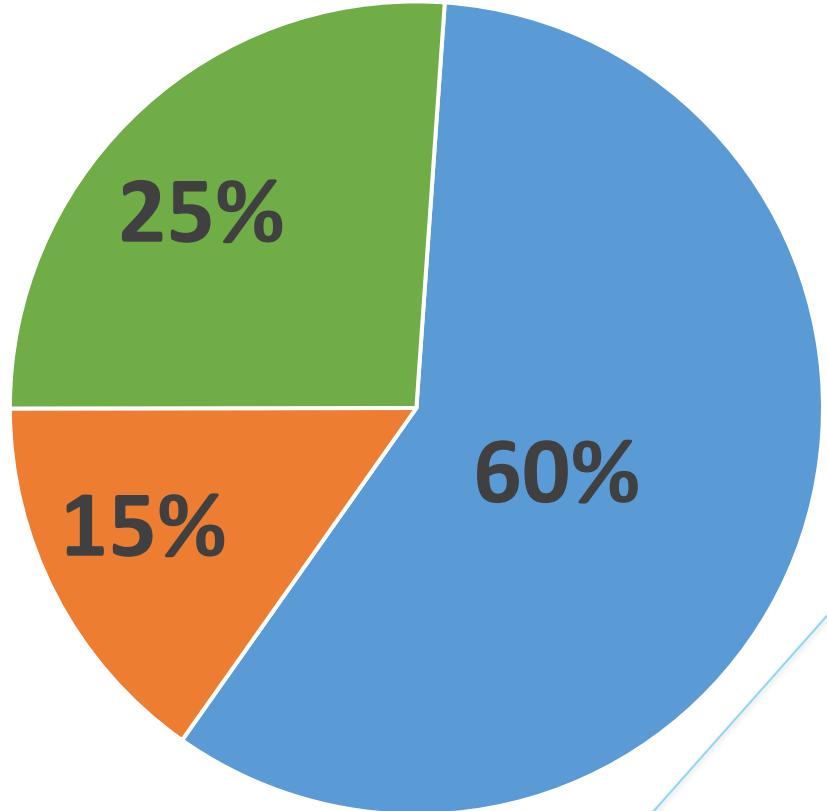
2/ La déclinaison locale du PSN

➤ Maquette du PSN à Mayotte :

- Env 39 M € de FEADER pour 2023-2027 + 6,9 M € de financement national

Part des fonds FEADER par priorités

- Souveraineté alimentaire
- Préservation de la Biodiversité
- Développement des territoires ruraux



2/ La déclinaison locale du PSN

Interventions Régions/DOM	MONTANTS FEADER (en K€)	Somme de contribution du financement public (en K€)	Part maquette
70.31 - PRM Zébu	257	302	0,7%
73.01 - Investissements agricoles productifs on farm	5 041	5 930	12,9%
73.17 - Investissements agricoles productifs on farm pour les JA	1 398	1 645	3,6%
75.04 - SOLDES DJA RDR3	55	64	0,1%
73.02 - Investissements agricoles non productifs	1 466	1 725	3,8%
73.03 - Soutien aux activités économiques non agricoles : IAA	4 386	5 160	11,3%
73.04 - Préservation et restauration du patrimoine naturel et forestier	4 250	5 000	10,9%
73.05 - Services de bases dans les zones rurales	6 801	8 001	17,5%
73.07 - Hydraulique (collectives)	2 210	2 600	5,7%
75.01 - Installation de jeunes agriculteurs	908	1 068	2,3%
75.05 - Aide à l'installation du nouvel agriculteur	340	400	0,9%
77.05 - LEADER	2 631	3 095	6,7%
77.06 - Autres formes ou projets de coopération	5 152	6 061	13,2%
77.07 - Projets d'expérimentation et de mise au point de nouveaux procédés	1 700	2 000	4,4%
78.01 - Conseil ; Actions de diffusion et d'échanges de connaissances	2 295	2 700	6%
Total	38 900	45 752	100%

3/ Le DSGC : l'audit initial

➤ DSGC : Descriptif des Systèmes de Gestion et de contrôle

- Document qui encadre la délégation faite par l'ASP (l'organisme payeur) aux collectivités locales ou à la Préfecture (autorité de gestion) pour instruire et contrôler les aides FEADER dans le cadre de la nouvelle PAC.
- **3 temporalités à valider qui représentent 359 points de contrôle :**
 - T1 - Dépôt de la demande d'aide ;
 - T2 - Instruction de la demande d'aide ;
 - T3 - Instruction de la demande de paiement.
- **15/12/25 validation de l'audit initial par l'ASP**

3/ Le DSGC : l'audit initial

- 15/12/25 validation de l'audit initial par l'ASP

Interventions PSN
75.01 Installation JA
75.05 Aide à l'installation nouvel agriculteur
73.01 investissement agricole prod on farm
73.17 investissements agricole prod on farm JA
77.06 – Autres formes ou projets de coopération
77.07 – Projets d'expérimentation et de mise au point de nouveaux procédés
78.01 Conseil ; Actions de diffusion et d'échanges de connaissances
77.05_01 Coop LEADER
77.05_02 Animation LEADER
73.03 Soutien aux activités économiques non agricole
73.04_01 Reboisement
73.04_03 Restauration patrimoine naturel
73.02 Investissement agricoles non prod
73.05_01 Service de base - Etude
73.07_01 - Etudes hydraulique
73.05_02 Service de base - travaux
73.07_02 - Travaux hydraulique
73.04_02 Aménagements touristiques
70.30 - PRM Zébu



II/ Etat d'avancement du PSN à Mayotte

1- Calendrier prévisionnel des dispositifs

Interventions PSN	Date ouverture dépôt demande	Date de début d'instruction de la DA	Activation paiement avance	Date de début d'instruction de la DA
75.01 Installation JA	févr-24	déc-24		févr-26
75.05 Aide à l'installation nouvel agriculteur	avr-24	déc-24		févr-26
73.01_01 investissement agricole prod on farm	avr-24	nov-24		nov-25
73.01_02 Investissements agricoles productifs – Agroéquipements	avr-24	févr-26		févr-26
73.17 investissements agricole prod on farm JA	mai-24	nov-24		nov-25
77.06 – Autres formes ou projets de coopération	août-24	oct-24	avr-25	déc-25
77.07 – Projets d'expérimentation et de mise au point de nouveaux proc	oct-24	nov-24	avr-25	janv-26
78.01 Conseil ; Actions de diffusion et d'échanges de connaissances	avr-25	avr-25		nov-25
77.05_01 Coop LEADER	avr-25	avr-25	juil-25	mars-26
77.05_02 Animation LEADER	avr-25	avr-25	juil-25	mars-26
73.03 Soutien aux activités économiques non agricole	oct-25	oct-25	oct-25	janv-26
73.04_01 Reboisement	nov-25	nov-25		avr-26
73.04_03 Restauration patrimoine naturel	févr-26	févr-26		mai-26
73.02 Investissement agricoles non prod	mars-26	mars-26		juin-26
73.05_01 Service de base - Etude	avr-26	avr-26		juil-26
73.07_01 - Etudes hydraulique	avr-26	avr-26		juin-26
73.05_02 Service de base - travaux	mai-26	mai-26		juil-26
73.07_02 - Travaux hydraulique	juin-26	juin-26		juin-26
73.04_02 Aménagements touristiques	juin-26	juin-26		août-26
70.30 - PRM Zébu	août-26	août-26		sept-26

Légende :

Intervention sortie
Prochaine sortie

2- Bilan : état des dossiers par dispositifs au 19 janv 26

Dispositif PSN	Nombre de dossiers réceptionnés	Nbr de dossiers recevables ET en instruction	Nbr de dossiers engagés au 19 janv 26	Projection engagements au 31 mars 2026
73.01	21	10	0	5
73.17	3	1	0	1
73.03	1	1	0	1
73.04.01	3	3	3	3
75.01	6	2	0	1
75.05	2	1	0	1
77.06	17	16	13	15
77.07	7	7	7	7
77.05.01	19	17	0	14
77.05.02	3	3	0	3
78.01	10	8	0	8
TOTAL	92	69	23	59

2/ Bilan : consommation enveloppes

Interventions Régions/DOM	MONTANTS FEADER (en K€)	Somme de contribution du financement public (en K€)	Part maquette	% engagé
70.31 - PRM Zébu	257	302	0,7%	0%
73.01 - Investissements agricoles productifs on farm	5 041	5 930	12,9%	0%
73.17 - Investissements agricoles productifs on farm pour les JA	1 398	1 645	3,6%	0%
75.04 - SOLDES DJA RDR3	55	64	0,1%	0%
73.02 - Investissements agricoles non productifs	1 466	1 725	3,8%	0%
73.03 - Soutien aux activités économiques non agricoles : IAA	4 386	5 160	11,3%	0%
73.04 - Préservation et restauration du patrimoine naturel et forestier	4 250	5 000	10,9%	32%
73.05 - Services de bases dans les zones rurales	6 801	8 001	17,5%	0%
73.07 - Hydraulique (collectives)	2 210	2 600	5,7%	0%
75.01 - Installation de jeunes agriculteurs	908	1 068	2,3%	0%
75.05 - Aide à l'installation du nouvel agriculteur	340	400	0,9%	0%
77.05 - LEADER	2 631	3 095	6,7%	0%
77.06 - Autres formes ou projets de coopération	5 152	6 061	13,2%	43%
77.07 - Projets d'expérimentation et de mise au point de nouveaux procédés	1 700	2 000	4,4%	100%
78.01 - Conseil ; Actions de diffusion et d'échanges de connaissances	2 295	2 700	6%	0%

73.04 : 1 374 942,62 de FEADER engagés

77.06 : 2 223 020 € de FEADER engagés



III/ Validation modalités et critères de sélection

Mise à jour critères et méthode de sélection

➤ Modifications souhaitées :

FI 73.05 : Scission de l'intervention en deux dispositifs (études et travaux) et modification de la méthode de sélection et des grilles

FI 73.07 : modification de la méthode de sélection du dispositif 73.07.01

Dispositifs PSN	Méthodes de sélection		Grilles validées en CLS ?
	AAP	Fil de l'eau	
73.05.01 Amélioration des services de base et infrastructures dans les zones rurales (études)		X	Non
73.05.02 Amélioration des services de base et infrastructures dans les zones rurales (travaux)		X	Non
73.07.01 - Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles (études)		X	Oui
73.07.02 - Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles (travaux)		X	Oui

Les dossiers sont priorisés selon les critères de sélection. Il est attribué au projet 0, 1 ou 2 points pour chacun des critères de sélection listés ci-dessous. Un coefficient de pondération est attribué à chaque critère de sélection qui permet de calculer la note finale. La note finale à atteindre pour pouvoir prétendre à un soutien est fixée à : **11 points** (sur un maximum de 20 points)

Dispositif 73.05.01 : Amélioration des services de base et infrastructures dans les zones Rurales - ETUDE

Critère de sélection	Coefficient	Décrit par	0 POINT	1 POINT	2 POINTS
Finalité de l'étude portant sur le caractère collectif de l'investissement à venir	3	OUI/NON	NON		OUI
Inscription dans une stratégie globale de développement (communale, intercommunalité, départementale...)	3	OUI/NON	NON		OUI
Nombre d'exploitants agricoles ou bénéficiaires concernés par le projet	2	Nombre d'agriculteurs ou bénéficiaires visés par le projet	< 50 personnes	+ de 50 personnes	+ de 70 personnes
Intégration des enjeux environnementaux (notamment de changement climatique)	2	Note de projet	Pas pris en compte	Limitation de l'impact environnemental du projet	Effets positifs directs ou induits

Les dossiers sont priorisés selon les critères de sélection. Il est attribué au projet 0, 1 ou 2 points pour chacun des critères de sélection listés ci-dessous.

Un coefficient de pondération est attribué à chaque critère de sélection qui permet de calculer la note finale.

La note finale à atteindre pour pouvoir prétendre à un soutien est fixée à : 17 points (sur un maximum de 34 points)

Dispositif 73.05.02 : Amélioration des services de base et infrastructures dans les zones Rurales - TRAVAUX

Critère de sélection	Coefficient	Décrit par	0 POINT	1 POINT	2 POINTS
Amélioration des conditions de travail des agriculteurs bénéficiaires	1	OUI/NON	NON		OUI
Inscription dans une stratégie globale de développement de la commune ou de l'intercommunalité	2	OUI/NON	NON		OUI
Surface agricole ou forestière desservie ou visée par le projet	2	Nombre d'hectares	< 5 ha	entre 5 ha et 10 ha	Plus de 10 ha
Nombre d'exploitants agricoles ou bénéficiaires concernées par le projet	2	Nombre d'agriculteurs ou bénéficiaires visés par le projet	< 50 personnes	+ de 50 personnes	+ de 70 personnes
Prise en compte de l'envasement du lagon : projet sans ou avec peu d'impact en terme d'érosion	2	OUI/NON	NON		Mise en place de dispositions ou actions pour limiter son incidence
Plan d'entretien et de gestion de l'équipement financé	3	OUI/NON	NON	Entre 3 ans et 5 ans	Plus de 5 ans
Capacité du porteur de projet à assurer un suivi du projet	3	Note de projet	Absence d'information	Responsable de projet désigné	Responsable de projet désigné et existence d'un comité de pilotage interne à l'organisme (présence d'un organigramme)
Intégration des enjeux environnementaux (notamment de changement climatique)	2	Note de projet	Pas pris en compte	Limitation de l'impact environnemental du projet	Effets positifs directs ou induits



MERCI !